



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

PROJET REDD+ RCA

ELABORATION D'UNE STRATEGIE NATIONALE REDD+ DE LA REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

No de Prêt/Crédit/Don : P156721-2019

No. de reference (selon le Plan de Passation des marchés): 2020

Le Gouvernement Centrafricain a reçu un financement du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FPCF) administré par l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant la formulation de la stratégie nationale et du plan d'actions REDD+ (SNPA-REDD+) de la REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA).

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

La coordination REDD+ doit en particulier coordonner tous les aspects politiques de préparation de la RCA à la REDD+. L'objectif général de cette mission est d'appuyer à la formulation et à l'adoption d'une Stratégie Nationale Plan d'Action-REDD+ pour la RCA

La RCA est un vaste pays aux zones agro-écologiques différenciées entre forêts tropicale fermées, forêts ouvertes, savanes arborées et savanes arbustives et herbacées chaque type de végétation ayant des dynamiques différentes vis à vis des concepts REDD+ , et soumis à des pressions anthropiques plus ou moins fortes en fonction des densités de population et de la distance des principaux centres urbains et en particulier de Bangui. SNPA-REDD+ doit s'adresser à l'ensemble du pays et devra donc être déclinée en fonction de l'ensemble de ses zones agro écologiques.

Concrètement le consultant devra mener les tâches suivantes :

1. Identifier, décrire et comprendre les principales causes directes et indirectes de déforestation et de dégradation des forêts dans chacune des zones écologiques recensées de la RCA.
2. Etablir une analyse critique et sans concession des politiques et outils juridiques et administratifs mis en œuvre actuellement par le gouvernement mais aussi ses partenaires techniques et financiers vis avis de la déforestation et dégradation des forêts.
3. quantifier et spatialiser les principaux moteurs directs et indirects de déforestation (en tenant compte des scénarios actuels et futurs) dans toutes les zones écologiques de la



RCA où l'on dispose de données cartographiques historiques sur la déforestation (environ 45% du territoire, données issues des projets REDDAF et OSFT).

4. proposer une méthodologie détaillée d'élaboration d'un niveau de référence REDD+ (*Reference Emission Level* ou *REL par son sigle en anglais*) couvrant la portion du territoire où l'on dispose de données cartographiques historiques sur la déforestation. Ce REL devra tenir compte des décisions de la COP et des recommandations du FCPF (Cadre méthodologique) sur le sujet, notamment en matière d'application de facteurs d'ajustement.
5. analyser pour chacune des options opérationnelles prioritaires REDD+ identifiées par aire géographiquement leurs faisabilités politiques, techniques et institutionnelles, leurs acceptabilités sociales et leurs rapports coûts/bénéfices (coûts d'opportunité, de mise en œuvre, de transaction ; bénéfices économiques et environnementaux) retenues à l'issue de la tâche.
6. analyser les capacités institutionnelles pour promouvoir ces options opérationnelles prioritaires et l'importance des changements qu'elles sont amenées à induire dans les relations des populations à leur environnement et/ou dans leurs modes de production.
7. intégrer les options opérationnelles prioritaires dans un cadre logique global de mise en œuvre de la stratégie REDD+, sachant que la mise en œuvre de chaque option stratégique prioritaire ou groupe d'action stratégique prioritaire par domaine devra être assorti d'un budget par zone géographique et/ou national et d'un calendrier de réalisation. Ce dernier cadre logique peut être entendu comme le Plan d'action REDD+.

La durée de la mission est fixée à 14 mois à partir de la date de signature du contrat.

La Coordination Nationale Climat CN-C invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : La mission sera mise en œuvre par une firme pouvant présenter une forte expérience sur la problématique REDD+, notamment sur les points suivants : analyse qualitative et quantitative des moteurs de déforestation et dégradation des forêts ; REL ; analyse technico-économique (incluant analyse coûts/bénéfices marchands et non-marchand) des options REDD+ ; MRV REDD+ et SNSF ; Sauvegarde REDD+ et SIS ; droit carbone ; approche nationale/infranationale ; arrangements institutionnels REDD+.

La firme devra également avoir une très bonne connaissance du Bassin du Congo, et y avoir mené des missions pertinentes, sur des thématiques similaires à la présente étude.

Une très bonne connaissance de la RCA sera considérée comme un atout.

Elle devra produire les références prouvant sa maîtrise des thématiques REDD+ énumérées et sa très bonne connaissance du bassin du Congo et de la RCA.



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



Le bureau d'études devra proposer une équipe restreinte, disposant de toutes les compétences énumérées, avec une organisation ad hoc permettant de produire les livrables attendus de la façon la plus efficace possible.

Le bureau d'études devra mettre à disposition au moins les experts suivants : A mi-temps et sur la durée de la mission, soit 14 mois pour le Chef d'équipe et 12 mois pour les deux autres experts à plein temps.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID ».

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Les candidats intéressés peuvent retirer les TDRS au Service de Passation des Marchés de la Coordination Nationale Climat du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable tous les jours ouvrables, de 9H à 14h00; où en adressant un email à : gildastolakogadou@yahoo.fr ou patrick_maliavo2@yahoo.fr à partir du 27 Octobre 2017.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 27 Novembre 2017.

COORDINATION NATIONALE CLIMAT (CN-C)

Sis Avenue Barthélémy BOGANDA, Concession N°2184

B.P: 686 Bangui-RCA

Tél:Tél : 75558222 soit 75031906

E-mail: gildastolakogadou@yahoo.fr ou patrick_maliavo2@yahoo.fr

Le Coordonnateur National Climat

Igor Gildas TOLA KOGADOU